

épuisé, pour aller fournir à tous les besoins d'un pays qui nous abandonnait, alors qu'il emportait au-dehors toutes nos ressources ... Nous avons peut-être, nous, le droit de demander à la Hollande, la restitution des propriétés nationales, qui ont été vendues dans notre pays, pour aller s'engloutir dans le gouffre du syndicat d'amortissement.» (p. 808). Charles Metz remonta aux temps où le Luxembourg faisait partie des provinces belges sous le régime espagnol pour démontrer que jamais, surtout pas en 1814, notre pays n'a fait partie de la Hollande (p. 813) ... «et que s'il y a eu communauté avec la Hollande elle n'a été qu'une communauté de souveraineté» (p. 817). Au sujet des différents emprunts contractés depuis 1817, l'orateur vint à dire : « Qui pourrait donc croire que nous ne serions pas en plein droit de dire à la communauté de laquelle nous sortons : nous allons liquider avec vous, mais nous n'entendons pas que tout ce que nous avons possédé ensemble, que tout ce que nous avons aidé à créer reste votre propriété unique après la dissolution de la société. De deux choses l'une. Nous reprendrons chacun ce que nous avons versé, et alors gardez votre dette ; ou bien, si nous partageons votre dette, nous partageons aussi ce qui constitue votre fortune publique » (p. 825).

Sous les bravos de la Chambre, Charles Metz clôtura ainsi : « Si je pouvais dire, sans craindre de raviver de trop cruels souvenirs, je demanderais : Qu'avez-vous fait de la moitié du Luxembourg : vous avez morcelé le Luxembourg : vous en avez cédé une moitié en échange du Limbourg, que vous avez réuni à votre territoire : rendez-nous donc ces frères du Luxembourg : donnez-nous une indemnité pour cette perte !! Mais, Messieurs, une indemnité comme celle-là, la Hollande n'est pas assez riche pour la payer : nous avons perdu nos anciens frères et nous les avons perdus à jamais !! » (p. 826) (40)

Au cours de la séance du 13. 2. 1851, lorsqu'il fut question de la loi sur les pensions, Charles Metz dit sans ambages : « Cette loi est injuste, parce qu'elle donne tout au riche et ne fait rien ou peu pour le pauvre ... En ne donnant pas de pension aux hommes qui n'ont pas besoin du secours de l'Etat pour vivre, vous permettriez au Trésor d'améliorer la position de ces malheureux fonctionnaires, avec lesquels vous marchandez aujourd'hui pour les besoins les plus impérieux de la vie. C'est, Messieurs, un principe un peu socialiste que j'ai l'honneur d'émettre ici en très-peu de mots, et, je le soutiens, parce que je l'ai déjà dit dans cette enceinte, en prenant le mot socialisme dans son acception la plus sage, c'est-à-dire qu'il faut tout faire pour venir au secours des classes nécessiteuses ; je suis socialiste et je m'en fais gloire. » (41)

Avant de clôturer l'activité parlementaire de Charles Metz, relevons encore ce cri du cœur lancé à l'occasion d'une discussion ayant trait à l'attitude énigmatique du représentant du Luxembourg et du Limbourg à Francfort : « Monsieur de Scherff à Francfort est une honte pour le Grand-Duché ! » (42)